

Compte rendu du Conseil d'Établissement du 26 novembre 2020

Présidence : Monsieur Daniel PESTOURIE, Proviseur

Membres présents :

M. Pestourie, Proviseur du Lycée Chateaubriand
Mme Thuaudet, COCAC
Mme Coester, Proviseure-adjointe
M. Carré, Secrétaire général
M. Teissonnière, Directeur de l'École primaire, site de Strohl-Fern
Mme Guilmot, C.P.E
Mme Mary-Béniès, Directrice de l'École française de Naples

Représentants des personnels :

Mme Boussouri
Mme Coupey
Mme Traxler
Mme Navarro Cipollaro
M. Mrdak
Mme Moreau
Mme Guépin

Représentants des usagers :

M. Garramone
Mme Broferio
Mme Pagano
Mme Cornet
Mme Bay
Mme Dionisi
Mme Pratiolo est excusée

Membres à titre consultatif :

Mme Pauly, cheffe de la Section consulaire
Mme Dezetter, agent comptable
Mme Grégoire-Mursia, conseiller consulaire
M. Spiesser, conseiller consulaire
M. D'Amico, représentant ADALC
Mme Tiro, CLAPE
M. Lupo, CPE lycée
Mme Jannoti, CVL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16 h 35

1- **Désignation du secrétaire de séance** : M. Richard TEISSONNIERE

2- **Ordre du jour** : Approuvé à l'unanimité

3- **Approbation PV CE extraordinaire du 10 novembre** :

M. Le Proviseur explicite certaines modifications. Approuvé à l'unanimité

4- **Mise en place des Conseils, Comités et Commissions**, selon la circulaire AEFÉ n° 1566 du

09/07/2019 :

A) Conseils

Conseil d'établissement
Conseil d'école (Rome et Naples)
Conseils du second degré (Rome et Naples)
Conseils pédagogiques (Rome et Naples)
Conseils de discipline collège (Rome et Naples)
Conseil de discipline Lycée
Conseil de la vie lycéenne
Conseil de la vie collégienne (Rome et Naples)

B) Comités, commissions

Commission d'hygiène et de sécurité de la communauté scolaire (Rome et Naples)
Commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels (Rome et Naples)
Commission éducative
Commission d'aide sociale
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
Commission restauration scolaire (Rome et Naples)
Commission COVID
Cellule de formation continue

Les différentes Associations se sont concertées et ont proposé des noms de participants. Approuvé à l'unanimité. Un calendrier prévisionnel de réunion sera communiqué.

5- **Budget 2021** : Cf. document annexe correspondant à la présentation de M. Carré, Secrétaire Général.

Suite à la présentation de M. Carré :

APE, UPEL et LPI estiment que l'augmentation prévue de 2.5% est excessive et sera incomprise par les parents d'élèves, surtout dans le contexte actuel.

Mme Pagano : Les parents attendaient plutôt une baisse car ils estiment ne pas avoir la totalité du service didactique, l'école doit être solidaire avec toutes les familles.

M. Garramone : tout le monde a fait des efforts l'an dernier pour limiter l'augmentation 2020 à 1%. Des familles subissent des coûts supplémentaires non négligeables (EAD, frais de garde ...)

M. Garramone remercie le Proviseur pour l'organisation de la réunion de préparation avec les 3 Associations et Liste proposée avant le CE.

Il comprend les difficultés financières de l'établissement mais demande à ce que cela soit mieux réparti et à ne pas faire supporter uniquement aux familles cette charge.

Quelle utilisation est faite des subventions de l'AEFE ?

M. Carré : des démarches ont été faites auprès de l'Agence pour obtenir des moyens supplémentaires pour le numérique, pour assurer la sécurité sanitaire. Une demande a également été faite pour Naples (baisse des effectifs). Il n'y a pas de compensation prévue pour le financement des moyens humains supplémentaires.

Mme Broferio : c'est prévu pour l'accompagnement des élèves en difficulté

Comment l'augmenter le Fond d'Aide Sociale ?

Mme Dezetter rappelle qu'il n'y a pas eu d'appel spécifique en juin 2020 pour abonder la Caisse de Solidarité. Certaines familles ont cotisé volontairement. Cette année une famille a fait un don de 8000 €. Tous les dons peuvent être acceptés, elle rappelle les seuils de 3000€ (Proviseur), 30000€ (Directeur de l'AEFE) et 300000 (CA de l'AEFE). Le dossier est téléchargeable dans l'onglet tarifs.

M. Garramone : Il serait souhaitable de le rendre plus visible et accessible.

A combien s'élèvent les impayés ?

Mme Dezetter communique que sur l'année 2019/2020, reste due au 30 juin 2020, tout confondu, la somme totale de 260000€.

Mme Dezetter : recouvrement assez satisfaisant pour Rome.

Naples : 94% sur les DPI ; 44% pour les frais de scolarité

Rome : 83% sur les DPI ; 63 % pour les frais de scolarité

Aucun élève n'a été déscolarisé à ce jour pour cause de non-paiement ou de non accord avec une famille. Les instructions de l'AEFE reçues en début d'année étaient d'accompagner au mieux les familles. Les échéanciers sont pris en compte tant qu'ils sont bien respectés. Des relances partent dès qu'il y a des impayés.

Toutefois le règlement financier prévoit une possible déscolarisation en cours d'année. Le proviseur décidera en fonction des situations.

Réglementairement, cette possibilité concerne tous les élèves, quelle que soit leur nationalité, même les Terminales, c'est une décision du Chef d'Etablissement qui la prendra au vu des dossiers. Il est évident que l'objectif prioritaire est de garantir que l'élève puisse faire l'intégralité de son parcours scolaire dans l'établissement. Cette mesure doit rester une exception absolue.

Mme Pagano : Le problème de la facturation pour les couples séparés qui ont des noms différents ? *Mme Dezetter* va vérifier.

M. Carré s'attache à améliorer la qualité du système de facturation

Mme Navarro : la cantine de l'EFN ? Elle a été facturée et un avoir sera fait prochainement.

Le coût de l'organisation du primaire avec les binômes ? Jusqu'à quand cette dépense est supportable ?

M. Carré : ce coût est très élevé effectivement et la situation est de plus en plus tendue. Cela représente 30000€ supplémentaires par mois depuis septembre.

M. Garramone insiste pour savoir jusqu'à quand le coût des binômes est supportable ?

M. Pestourie rappelle le « Quoiqu'il en coûte », si nécessité absolue l'établissement supportera cette dépense.

Mme Pauly : n'a pas connaissance à ce jour d'un dispositif supplémentaire pour les bourses scolaires. En janvier, les familles ont la possibilité de recours après les 2 premières commissions.

Pour les familles françaises, la période de référence a été d'avril 19 à avril 20. En 2021 les éventuelles baisses de revenus actuels seront prises en compte.

Mme Cornet : modification des plafonds ? *Mme Pauly* : 100000€ pour plafond mobilier, 250000€ pour immobilier, il n'y a aucun plafond supérieur dans le monde, c'est celui qui s'applique également à Londres et New York par exemple.

M. Pestourie conclut le débat sur ce point en soulignant le fait que ce budget a été construit dans un esprit de compromis : l'augmentation proposée ne suffit pas pour garantir totalement l'avenir. Le principe essentiel est de garder l'élève, sa déscolarisation ne peut être que l'ultime décision

2 votes sont proposés : les tarifs et le budget global

Tarifs : + 2,5%

Contre : 4

Abstention : 2

Pour : 13

Donc avis favorable

Budget global :

Contre : 0

Abstention : 5

Pour : 14

Donc avis favorable

6- Rentrée du 4 janvier 2021 : mesures pour assurer la sécurité sanitaire et la continuité pédagogique

Dans l'attente du prochain DPCM prévu le 3 décembre, la réflexion se poursuit nourrie par les échanges avec les parents, les enseignants du primaire et du collège.

L'objectif est d'aller vers plus de présentiel et de fournir une offre de restauration adaptée aux contraintes sanitaires.

1^{ère} étape : le primaire (maternelle et élémentaire) aurait cours en classes complètes de 8h à 13h15, ce qui permettrait d'assurer à tous les niveaux les horaires réglementaires, sans besoin d'enseignement à distance. Ce passage en classes entières permettrait de libérer des salles le matin à Strohl Fern, ce qui ouvrirait la possibilité d'une autre organisation du collège (étape 2).

L'aménagement des salles serait effectué de manière à assurer la sécurité sanitaire. Une possibilité de restauration scolaire à partir de 13h15 serait offerte aux familles qui en feraient la demande, mais dans le respect d'un nombre maximum de convives, ce qui pourrait conduire à mettre en attente certaines demandes (d'après des critères de priorité qui seraient à définir le cas échéant). Un temps de garderie serait organisé après le repas, jusqu'à 14h30 ou 15h. Un questionnaire va être adressé très prochainement à chaque famille, qui aura à préciser si, dans cette hypothèse, elle demande ou ne demande pas à inscrire ses enfants au service de restauration. Les informations permettront de connaître le nombre total de demandes et d'organiser au mieux la réponse à ces demandes et l'accueil des enfants.

Dans une 2^{ème} étape, deux ou trois semaines après la précédente, le collège passerait en journées complètes en classes entières, avec cependant une ou deux exceptions par semaine pour chaque classe, pour alléger la pression sur les salles et n'utiliser que les plus grandes.

L'établissement fait le maximum pour disposer de structures légères pour augmenter le nombre de salles actuellement disponibles, mais les autorisations nécessaires se font attendre. Le temps en présentiel du lycée (à Patrizi Malpighi) serait aussi fortement augmenté, dans la mesure permise par la réglementation et en fonction du nombre de salles utilisables dans le contexte sanitaire actuel. Les 3^{èmes} seraient installées sur le site de Patrizi Malpighi, avec un nouvel emploi du temps.

Après ces deux étapes et en fonction des retours d'expérience effectués, le retour à l'organisation habituelle pourrait être envisagé.

Il est également envisagé, conformément aux instructions de l'AEFE, d'assurer un enseignement à distance pendant 2 jours 4 et 5 janvier jusqu'à la fête de la Befana puis une rentrée 7 et 8 janvier. Cela ne concerne pas Naples qui n'a pas les mêmes contraintes.

Mme Pagano : les parents du primaire seront très mécontents de ne pas aller jusqu'à 15h30 (frais de garde). Pourquoi ne pas faire manger tous les élèves, notamment dans les classes ? La Direction répond qu'il serait impossible d'assurer la sécurité sanitaire des élèves.

Mme Brofferio : l'APE a une position un peu différente par rapport aux horaires. Elle interroge sur le respect de la distanciation dans les classes du primaire et sur le fait que cela soit devenu possible maintenant.

Mme Coupey : les élèves se sont habitués depuis la rentrée et appliquent très bien les gestes barrières. Il faut d'ailleurs souligner qu'il y a eu très peu de cas d'élèves ou personnels contaminés et qu'il n'y a eu aucun cluster.

Les élèves du primaire respectent globalement mieux les consignes en primaire qu'au collège.

Mme Pagano : pourquoi attendre le DPCM qui pourrait décréter le présentiel pour tous.

Mme Cornet : est ce que les maternelles seraient concernées ? La Direction répond que oui

Mme Tiro : importance d'avoir suffisamment tôt les informations pour l'organisation du CLAPE et des familles.

M. Garramone apprécie le fait que l'option d'une rentrée en classe entière soit avancée à la 1^{ère} semaine (25 janvier avait été envisagé). Par contre il s'interroge sur l'utilité des 2 jours en distanciel, en rappelant que l'année passée, l'APE, les intervenants et les élèves avaient voté « contre » au calendrier qui prévoyait la rentrée le 4 janvier.

Il interroge sur la sécurité des tentes par rapport aux préfabriqués ; l'appui de l'Ambassade dans les démarches est nécessaire.

Mme La Conseillère Culturelle confirme que tous les services sont mobilisés sur ce sujet.

M. Pestourie précise que les 2 jours en distanciel n'est pas une décision définitive

7- Questions diverses

UPEL :

1 - Frais de scolarité du I Trimestre 2020-2021: réajustement des factures en mesure proportionnelle à l'offre pédagogique et à l'organisation assurées par le lycée Chateaubriand. Débat mené en séance, pas de proportionnalité par rapport au présentiel, la mission générale des personnels est assurée.

Mme Brofferio : Selon l'APE, la totalité des frais de scolarité doivent être payés à 100%

2 – Organisation du Lycée en distanciel: temps scolaire et devoirs maison.

Les enfants sont fatigués et stressés : diminuer le temps devant ordinateurs, et les devoirs.

Mme Bay (élève) confirme que la charge de travail importante demandée.

Mme Coester fait état de la réflexion menée par les professeurs sur ce sujet et du ressenti des élèves : découragement pour ce 2^{ème} confinement.

Une réunion est prévue la semaine prochaine avec les 1^{ères} et les Tles

Mme Brofferio espère que des solutions seront mises en place au plus tôt en janvier pour les collégiens. Bien communiquer sur l'évolution envisagée.

Mme Coupey : il faut garder à l'esprit que c'est une logique d'équilibre pour tous les niveaux qui prévaut

3 – « État de l'art » pour le retour en présentiel (temps plein et horaire normal) de toutes les classes de primaire, collège et lycée (restauration scolaire incluse et site de Patrizi Malpighi utilisé comme habituellement), pour respecter les directives italiennes concernant les horaires des écoles et les modalités d'enseignement (EAD et/ou présentiel selon le cas).

Mme Pagano : donner des paramètres clairs qui autorisent les changements d'organisation.

M. Pestourie : il s'agit de maintenir le même niveau sécuritaire pour passer à l'étape suivante.

Mme Moreau : de nombreux parents ne souhaitent pas que leur enfant fréquente la cantine

4 – Propositions pour la lutte contre la propagation du virus COVID-19: tests en convention (p.e. offre de la Clinica Villa Margherita en pièce jointe), assainissement des locaux.

L'ASL ne peut plus répondre aux demandes de l'établissement concernant l'organisation des tests.

La question du financement de ces tests se posent ? Il sera demandé au Dr Falcou de contacter cet organisme.

LPI :

1 - Logistique/aide aux familles: organisation garderie gratuite pour les fratries : *débatue*

2 - Logistique /aide aux familles: prêts d'ordinateurs de l'école : *cela a été fait, relation de confiance à avoir, les demandes peuvent être adressées auprès du PP, du CPE, de la Provisure Adjointe*

3- Respect des distances dans les classes du Collège conformément aux directives italiennes (recherche de locaux, tensostructure) : *débatue*

4- Paniers repas déjà *débatu*

5- Pont du 6 janvier *déjà débattu*

6- Harmonisation des procédures sur la privacy *déjà débattu le jour avant le CE lors d'une réunion avec les associations de parents d'élèves.*

7- le nombre et la classe (ou au moins savoir s'ils étaient en maternelle/primaire/collège ou lycée) des enfants (mais pas le nom) qui ont été retirés de l'école depuis le mois de septembre ? *déjà débattu*
Mme Navarro : question sur l'utilité de faire un CE alors que les questions sont traitées la veille sans que les membres votants participent.

APE :

1- Point sur l'immobilier : *est-ce que de nouveaux locaux sont recherchés et est-ce que cela aura des répercussions sur les frais de scolarité ?*

Recherche active, un point sera fait prochainement avec les services de l'Ambassade. Beaucoup de résultats mais pas probants

2- Vivre ensemble : gestion des incidents, perspectives à court et long terme

Nécessité d'associer les parents à la réflexion sur cette problématique. C'est un axe fort du Projet d'Etablissement à travailler. La direction et les enseignants se sont emparés de ce sujet et le traite quotidiennement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40 (3h10 de débat)

Le secrétaire,
Richard Teissonnière



Le Président du Conseil d'établissement,
Daniel Pestourie

